

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE 2013

La Fondation Cœur et Artères, reconnue d'utilité publique et créée en 2005 à l'initiative de scientifiques de renommée internationale, a pour mission de favoriser le développement de la recherche sur les maladies cardiovasculaires et leurs facteurs de risque : diabète, obésité, dyslipidémies, hypertension....

A ce titre, elle organise, chaque année, un appel à projets ouvert aux laboratoires académiques français ainsi qu'aux jeunes entreprises de recherche des secteurs biopharmaceutiques et nutrition/santé nationales sur des thématiques de recherche s'inscrivant dans son programme scientifique. Cette année, les projets de recherche seront axés sur deux thèmes : épigénétique des pathologies cardiométaboliques et mort subite et troubles du rythme cardiaque.

La Fondation Cœur et Artères ouvre son Appel à Projets de Recherche (APR) pour l'année 2013 à compter du 15 janvier 2013, sa clôture étant fixée au 1^{er} mars 2013.

Les thèmes de recherche de l'appel à projet 2013 sont :

Axe 1 : Epigénétique des pathologies cardiométaboliques

Les projets portant sur les thèmes suivants seront privilégiés :

- Recherches portant sur les pathologies cardiométaboliques dans le cadre des *Origines Développementales de la Santé et des Pathologies (DOHaD)*.
- Obésité
- Diabète
- Hypertension artérielle
- Dyslipidémies
- Syndrome métabolique
- Athérosclérose et autres pathologies des vaisseaux
- Pathologies coronaires
- Insuffisance cardiaque
- Accidents vasculaires cérébraux
- Composantes cardiométaboliques des pathologies neurodégénératives
- Eclampsie/pré-éclampsie
- Mort subite
- Cardiopathies congénitales

Les projets pourront être fondamentaux, précliniques, cliniques, et épidémiologiques.

La mise en évidence de facteurs environnementaux (nutrition, activité physique, conditions socio-économiques, stress, toxiques, pollution etc.) qui sont susceptibles d'intervenir dans l'origine épigénétique des pathologies cardiométaboliques est intégrée à cet APR 2013.

Axe 2 : Mort subite et troubles du rythme cardiaque

Les projets pourront être fondamentaux, précliniques, cliniques et épidémiologiques.

Les projets privilégiés seront ceux qui auront pour objectif d'augmenter les connaissances de toutes natures (fondamentales, médicales etc) et/ou de développer des techniques et/ou des traitements qui permettront d'améliorer la détection et de prendre en charge des sujets dont le risque est élevé de présenter une mort subite.

Les sujets abordant toutes recherches portant sur la prévention de la mort subite (évaluation des risques, diagnostic, traitements etc.) font partie de l'APR 2013.